

Jean-Yves BONNAIRE
C/O FRBTP Martinique
13, Lotissement Bardinet
97200 Fort de France

Madame le commissaire-enquêteur

Le 30 mai 2024

Objet : avis favorable - projet de STEP au quartier Périnelle – Ville de Saint-Pierre

Ce projet constitue une réponse écologique intéressante à l'intermittence des énergies renouvelable photovoltaïques et éoliennes. La transition énergétique et écologique dans laquelle s'inscrit la Martinique nécessite que les réponses apportées soient économiquement viables. L'intermittence est un fort sujet de préoccupation qui ne peut être résolu que par du stockage. Il est écologiquement plus adapté de privilégier un stockage sous forme de STEP plutôt que d'installer en divers emplacement des batteries dans des conteneurs fabriquées à partir de minerais extraits dans des pays parfois très éloignés de la Martinique.

Sur la durée, ce projet de STEP présentera un bilan carbone beaucoup plus intéressant que toute autre forme de stockage.

Ce projet est de nature à montrer la maturité du territoire pour des investissements en infrastructure par le secteur privé et donnera de l'activité à des entreprises du BTP qui subissent actuellement une dramatique baisse des commandes publiques.

Les quelques espaces agricoles consommés concernent une culture d'exportation qui ne contribue pas à l'alimentation des martiniquais. D'autre part, la création de bassins permettrait de développer l'irrigation, un enjeu-clé pour le développement de l'agriculture vivrière et paysanne dans un contexte de dérèglement climatique qui produira des périodes de sécheresse plus longues que les périodes de sécheresse actuelles.

Pour toutes ces raisons, j'émet un avis très favorable à la réalisation de cet équipement.

Jean-Yves BONNAIRE